Image not found or type unknown

Litige Assurance auto pour vol

Par **DEFIL**, le **19/09/2012** à **09:29**

Bonjour,
j'ai un litige avec mon assureur AXA. J'ai mis en vente un véhicule au mois de mai 2012 qui m'a été volé 2 semaines après l'avoir mis en vente sur le bon coin. J'avais visiblement deux échéances de retard de paiement. Je suis séparé, ce véhicule était celui de ma femme et elle avait reçu son attestation valable jusqu'au mois de juillet donc pour elle la voiture était assurée. La valeur de cette voiture est de 17 000 euros et nous avions un acheteur à ce prix là qui venait la prendre le même matin ou notre voiture a disparu. Nous n'avons reçu aucun recommandé nous précisant que nous n'étions plus garantie et notre courtier nous dit que nous ne serons pas remboursés. l'assurance nous réclamait les 2 échéances de retard mais sans prise en charge du vol. Depuis nous n'avons plus de nouvelles, plus de voiture et nous sommes chez axa depuis 7 ans et sans problème de paiement à part ces 2 échéances. Je ne sais pas quoi faire, mon courtier est nul, je n'ai plus de nouvelles et j'ai perdu ma voiture.. Pourriez-vous m'aider. Merci beaucoup.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés